

# Bonneval en bonne vallée ...

mars 2015

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 37

## Avis au lecteur,

L'assemblée générale de notre association se réunira le **samedi 28 mars 2015 à 15 heures**, salle du Chapitre de l'ancienne abbaye Saint Florentin, **Centre Hospitalier Henri Ey**.

**Ordre du jour** : Rapports moral et financier 2014, tiers sortant, programme d'activité pour 2015...

**Conférence** : A l'issue de cette assemblée générale, M. François Caillou évoquera : « L'occupation prussienne dans l'arrondissement de Châteaudun en 1815 ».

## Au sommaire de cette gazette :

Présentation de la conférence de M. François Caillou.

Quels extraits d'articles de l'Echo Dunois du XIX<sup>e</sup> siècle aimablement communiqué par un de nos correspondant.

Divers aspects de la **Grande Guerre** : l'hôpital militaire n°26 de Bonneval, relevés pour vous dans le « *Messenger de Bonneval, Voves et Orgères* » du premier semestre 1915.


Jean-Luc Durand

**Pour nous contacter** : <http://lesamisdebonneval.free.fr>

Email : [lesamisdebonneval@laposte.net](mailto:lesamisdebonneval@laposte.net)

Téléphone : 09 52 64 10 98

L'assemblée générale de l'association :  
**Les Amis de Bonneval**  
aura lieu  
**samedi 28 mars 2015 à 15 heures**  
Salle du Chapitre, Centre hospitalier Henri Ey



Un notable bonnevalais du Premier Empire - Pierre-Joseph Levesau (1753-1833)  
juge de paix du canton de Bonneval

A l'issue de cette assemblée générale, M. FRANÇOIS CAILLOU  
présentera : **L'occupation prussienne  
dans l'arrondissement de Châteaudun en 1815.**

Cette réunion est ouverte à tous, membres ou non de l'association

## L'occupation prussienne dans l'arrondissement de Châteaudun en 1815

par M. François Caillou.

« **La désolation règne partout** ». L'occupation prussienne en Dunois, été 1815 : « Après la défaite de Napoléon à Waterloo en juin 1815, la France est partiellement occupée par les armées alliées. Dès juillet 1815, en pleine période de moissons, un corps de troupes prussien d'environ 15 000 hommes, placé sous le commandement du général Von Bulow, investit l'Eure-et-Loir. Près de 7 000 soldats prennent leurs quartiers dans l'arrondissement de Châteaudun, de tous celui qui eut le plus à souffrir de l'occupation étrangère, de l'aveu même du nouveau préfet, le baron de Breteuil. Grâce aux lettres et procès-verbaux adressés au sous-préfet de Châteaudun, il est possible de dresser un tableau relativement détaillé des rapines, vexations et traitements brutaux que la population dunoise eut à subir. Il en ressort que les communes rurales furent soumises à plus dure épreuve que les villes, où les soldats, mieux encadrés par les officiers, étaient moins enclins à faire usage de violence. Entre occupants et occupés, des formes de coopération finirent par s'établir, sur lesquelles les sources administratives fournissent des données instructives. En octobre

1815, enfin, les Prussiens évacuent le département : la vie reprend son cours normal, mais le souvenir de cette présence indésirable devait durablement marquer les esprits.

QUATRIÈME ANNÉE.

( N.° 205 ).

( — 1810 — ).

**ANNONCES, AFFICHES,**  
Actes judiciaires et Avis divers  
**DE LA VILLE DE CHATEAUDUN,**  
DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

Du Samedi 13 Octobre 1810.

On souscrit à Châteaudun chez LECESNE, Imprimeur-Libraire, rue d'Orléans, N.° 6, près la Place. — Le prix de l'abonnement est de 8 francs 50 centimes, et de 9 francs 50 centimes par la Poste. — On ne peut souscrire que pour une année.

**A VENDRE.**

Un tableau de Rubens, peint sur bois, d'une belle grandeur, représentant Apollon sur le Parnasse, au milieu des neuf Muses et de différens autres personnages. S'adresser à Mlle. Kolly, propriétaire à Bonneval, ou à M.° Grangé, notaire au même lieu.

N.° 2 - DIMANCHE 12 FRANCS PAR AN 12 JANVIER 1840

**ÉCHO DUNOIS**

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN

COMMERCIAL, AGRICOLE, LITTÉRAIRE, D'ANNONCES ET D'AVIS DIVERS

( ANCIENNE FEUILLE D'ANNONCES — 27 ANNEE )

**VENTE DU MOBILIER**

Garnissant l'Hôtel de France, à Bonneval.

On fait savoir que, le dimanche 30 juillet 1848, heure de midi et jours suivans,

Il sera, par le ministère de M. HUBERT, huissier à Bonneval, en présence de M. BELLANGER, huissier au même lieu, mandataire de M. Tarrête, tenant ledit hôtel, procédé à la vente à l'encan et en détail, de tout le mobilier garnissant cet hôtel.

Le mobilier consiste en : une grande quantité de linge, de lits, de vins en fûts et en bouteille de diverses qualités, eau-de-vie, liqueurs; batterie de cuisine, vaisselle de toute espèce, tables, meubles meublans, voitures, harnais, et généralement tout ce qui sert à la tenue dudit hôtel de France.

Ordre de la vente. On vendra : le premier jour, la batterie de cuisine, la vaisselle, le linge; le deuxième jour, les voitures, les harnais, et on continuera la vente du linge; le troisième jour, les lits, et on reprendra la vente du linge; et les jours suivans la vente sera continuée jusqu'à sa fin.

*Cette vente aura lieu à crédit.*

*L'Écho Dunois samedi 29 juillet 1848*

**Tabatière en or.**

Dans l'après-midi du dimanche 29 août 1847, il a été perdu, sur la route de Bonneval à Châteaudun, une Tabatière en or, longue et aplatie, ayant les bouts ciselés et arrondis, guillochée par des raies longitudinales régnant sur toute la tabatière qui ouvre sur le dessus.

Les personnes qui ont trouvé cette tabatière sont priées de la faire remettre, soit à l'éditeur du journal *L'Écho Dunois*, soit à M.° Jumeau, notaire à Bonneval.

Il y aura récompense.

*L'Écho Dunois samedi 2 octobre 1847*

N.° 2 - DIMANCHE 12 FRANCS PAR AN 12 JANVIER 1840

**ÉCHO DUNOIS**

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN

COMMERCIAL, AGRICOLE, LITTÉRAIRE, D'ANNONCES ET D'AVIS DIVERS

( ANCIENNE FEUILLE D'ANNONCES — 27 ANNEE )

On nous communique la lettre suivante :

*Au citoyen Maire de la ville de Bonneval.*

Citoyen Maire,

Lors de la rentrée dans leurs foyers des gardes nationaux de l'arrondissement de Châteaudun qui s'étaient élancés si spontanément au secours de l'ordre et de la République menacés;

En disant adieu et merci, au nom de la France entière, aux braves citoyens réunis ce jour-là sur la place de notre ville, je regrettais de ne pouvoir me faire entendre des habitans de la ville de Bonneval, et d'être obligé de taire le nom de sa brave garde nationale absente.

J'espérais voir aujourd'hui venir au milieu de nous unir leurs prières aux nôtres dans la cérémonie que nous venons de célébrer en l'honneur des morts de juin, quelques habitans de votre ville.

J'aurais alors été heureux de leur dire, à eux aussi, combien leur conduite a été louable, leur élan spontané et patriotique; car est-il beaucoup de gardes nationales qui, composées de trois cents hommes seulement, ont pu trouver en une heure quatre-vingts citoyens de bonne volonté, disposés à quitter leurs familles et marcher au secours de Paris.

Craignant qu'on ne prenne un plus long silence de ma part pour un oubli volontaire, je viens vous écrire, citoyen maire, ce que je vous prie de répéter à votre digne garde nationale.

Que toutes les bouches répétaient son nom, et que tous les cœurs la félicitaient.

A tous vos concitoyens et à vous, citoyen maire,

Salut et fraternité.

*Le Sous-Préfet de Châteaudun, MAURICE*  
Châteaudun, 44 juillet 1848.

*L'Écho Dunois samedi 15 juillet 1848*

**BEAU MOULIN A VENT** sis à Bonneval, route de Chartres, A VENDRE pour démolir et enlever.

S'adresser à M. Lorier-Nivet, propriétaire à Bonneval. *L'Écho Dunois samedi 4 février 1865*

**Bonneval.** — La gendarmerie a saisi, lundi de la semaine dernière, chez M. Houdebine, aubergiste, un sac renfermant dix perdrix et trente-trois douzaines d'alouettes, tout ce gibier ayant été pris à l'aide d'engins prohibés. C'est la femme d'un braconnier émérite qui avait déposé ce sac à l'auberge.

La veille, un sieur Valentin Breteau, de Fontenay-sur-Conie, s'était vu dresser procès-verbal au moment où il visitait les collets qu'il avait placés près d'une haie.

*L'Écho Dunois mercredi 23 décembre 1868*

## Quelques nouvelles de 1915, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

03 JANVIER 1915.

**Pour nos blessés.** - M. Le curé de Bouville a remis jeudi, à M. l'officier administrateur de l'hôpital militaire de Bonneval, une somme de 59 francs, produit total de deux quêtes faites, à l'occasion de services religieux, l'une de 26 francs le 16 décembre, l'autre de 33 francs le 25 décembre. Merci pour nos vaillants soldats.

**Morts pour la Patrie.** - Durand Lucien-Celestin, soldat au 146<sup>e</sup> d'infanterie tué à Chanipenoux le 10 octobre.

Sagot Narcisse-Gaston, caporal au 102<sup>e</sup> d'infanterie, tué à Echelle-St-Aurin le 6 novembre.

Bouvet Arthur-Léon, tambour au 101<sup>e</sup> d'infanterie, blessure grave à la tête, dans la Somme, décédé à Nantes le 23 décembre, inhumé à Bouville.

10 JANVIER 1915.

**Montboissier.** - Des cantonniers occupés à la réfection des routes, ayant pénétré dans un petit bois situé près d'Augonville, pour s'abriter contre la pluie, y firent la découverte de deux uniformes complets de hussards abandonnés, suppose-t-on, par les deux déserteurs dont nous avons, au moment, signalé le passage à bicyclette dans le hameau d'Augonville où ils avaient dérobé deux complets d'hommes chez un habitant où ils avaient passé la nuit.

Ces deux déserteurs ont été arrêtés, on se souvient, peu après leur passage dans la région.

**Châteaudun.** - Le lieutenant Georges Rives, fils de M. Rives, ancien principal du collège de Châteaudun, a été tué à Wische (Alsace), le 19 août, cinq jours après avoir été porté à l'ordre de l'armée pour s'être

particulièrement distingué au combat du 14 août 1914.

24 JANVIER 1915.

**Nouvelles de Bonneval**

**La destruction des lapins.** - Nommé lieutenant suppléant de l'ouvèterie, M. Peigné, conseiller d'arrondissement, a organisé des battues contre les lapins, ce fléau tant redouté des riverains des bois et forêts.

Grâce à ces battues, de nombreux lapins ont déjà été occis, pour le plus grand bien de la future récolte. Leur mort aura été doublement utile, puisque, remis en nombre respectable, à l'hôpital militaire de Bonneval, les rongeurs, abattus dans notre région, sont venus corser l'ordinaire de nos vaillants blessés qui, nous en sommes persuadés, ont fort goûté ce procédé.

Merci pour nos blessés, mon lieutenant, et compliments aux bons tireurs, vos collaborateurs.

**Pré-Saint-Evroult.** - Mort du sergent Émile Haudebourg du 4<sup>e</sup> zouaves. - Le sergent Émile Haudebourg était un enfant de Mézières, l'aîné d'une belle famille. - Un de ses frères, de la classe 15, est pour le moment au 131<sup>e</sup> à Pithiviers. - Blessé d'abord à Montmirail, Émile le fut à nouveau en Belgique, à la « Maison du Passeur » et un mois après, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il rendait le dernier soupir à l'Hôpital Maritime de Cherbourg, dans sa 24<sup>e</sup> année.

Son corps put être ramené au pays où la cérémonie des obsèques eut lieu mardi, à 10 heures, dans l'Église de Pré-St-Evroult, devenue trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Des chaises furent apportées du dehors.

Au cimetière, face au cercueil enveloppé du drapeau tricolore et sur lequel figurait une superbe couronne offerte par les jeunes gens de Pré-Saint-Evroult, M. Courtois, instituteur, glorifia celui qui fut son élève. Il le fit en termes magnifiques, au milieu de l'émotion générale. Très ému lui-même, il parla avec les accents du maître qui pleure un de ses disciples, et du père dont le gendre et les deux fils se battent pour la France.

Il termina par l'Hymne que chanta le génie de V. Hugo « Aux Martyrs de la Patrie » et qu'Émile avait jadis appris et récité sur les bancs de l'école :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie

Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.

Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau.

Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;

Et comme ferait une mère,

La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Gloire en notre France éternelle !

Gloire à ceux qui sont morts pour elle !

Aux Martyrs aux Vaillants ! aux forts !

A ceux qu'enflamme leur exemple

Qui veulent place dans le temple

Et qui mourront comme ils sont morts !

Nous renouvelons à la famille, l'expression de nos sympathies et de nos condoléances.

N. B. - Une quête faite au profit de l'hôpital militaire de Bonneval a produit 24 francs 25.

31 JANVIER 1915.

**Classe 1916.** - Voici la liste des conscrits de la classe 1916 du canton de Bonneval, qui ont passé

le conseil de révision vendredi dernier :

**Bonneval:** Arnou Clotaire, Bourgery Charles, Brossard André, Campagne Paul, Cormier Robert, Divert René, Fréon Charles, Gâteau Raymond, Girard Raoul, Guignochau Julien, Hâteau Adolphe, Hâteau François, Jollivet Noël, Lainé Albert, Lamy Gustave, Lançon Raphaël, Larsonnier Bernard, Legrand Norbert, Lehoux Raoul, Lhuillery Gaston, Maksud Pierre, Mesnil Robert, Moussu Auguste, Piedallu Robert, Poignard Paul.

**Neuvy-en-Dunois:** Babouin Édouard, Delatouche Charles, Girard Paul, Gouache Émile, Hallouin Adrien, Henri Fernand, Perineau Joseph.

**Gault-Saint-Denis:** Barbier Cyrille, Laillié Robert, Laye Jules, Legrand Yves, Marchais Gaston, Noilleau Paul, Pailleau Marins, Taillebois Victor, Tardiveau Germain.

**Pré-Saint-Evrout:** Barbier Georges, Bonsergent Abel, Foreau Marcel, Haudebourg Henri, Moreau Raymond, Pauvert Clodius, Voisin Octave.

**Saumeray:** Barbier James, Broutin Maurice, Chaperon Paul, Giely Alexandre, Hemery Joseph, Lesieur Henri, Marchand Noël, Masson Germain.

**Neuvy-en-Beauce:** Bellenoue Émile.

**Dancy:** Bigot Pierre, Neveu Firmin, Neveu Pierre

**Moriers:** Bordier Armand, Durand Lucien, Ferrand Lucien, Hubert Germain.

**Saint-Maur:** Bouchereau Émile, Favré Ambroise, Gasselin Robert, Lambert Léon.

**Trizay-les-Bonneval:** Bougeâtre Joseph, Dreux Léon, Juré Cléophas.

**Flacey:** Breton Léon, Raimbert Georges, Raimbert Paul.

**Alluyes:** Cherdel Jean, Gourmond Henri, Larcher James, Lesage Louis, Lhomme Octave, Maubert Raphaël.

**Vitray-en-Beauce:** Cordieux

Fernand, Levêque Léon, Riolet Marcel.

**Villiers-Saint-Orien:** Cottureau René, Guédou Raoul.

**Sancheville:** Dazard Maurice, Dufossé Laurent, Hubert André, Poulain Rémi, Prieur Albert, Prieur Maurice.

**Meslay-le-Vidame:** Galopin Germain, Lucas André, Pelard Marie, Pelletier Joseph, Richer Fernand.

**Bouville:** Garnier Mary, Lecouple Eugène, Némery Désiré, Travers André.

**Pré-Saint-Martin:** Goussu Évariste, Nolle André.

**Montharville:** Huron Amélie.

**Montboissier:** Roquet Georges, Vassort Maurice.

**La mort du sergent Ménard.** - Le 23 janvier, est décédé, à l'hôpital militaire de Bonneval, à l'âge de 22 ans, le sergent Paul Pierre Ménard, du 32<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de Vern (Maine-et-Loire).

Mardi matin, à l'issue de la cérémonie funèbre qui eut lieu à 9h ½, en l'église de Bonneval, une foule nombreuse accompagna jusqu'au train devant l'emporter vers le pays natal, le vaillant petit sergent qui, désormais, dormira l'éternel sommeil, plus près des siens, auxquels nous exprimons nos bien vives condoléances.

Sur le quai, M. Jouanneau, conseiller général maire de Bonneval, et M. le docteur Dudefoy, major de l'hôpital, adressèrent successivement le suprême hommage à la mémoire du défunt.

Voici en quels termes s'exprima M. le docteur Dudefoy:

« Mesdames, Messieurs,

« Avant de laisser s'éloigner de nous pour toujours celui qui fut le sergent Paul Ménard, permettez-moi de vous retenir quelques instants encore pour lui adresser le suprême adieu.

« A ceux d'entre vous qui ne l'ont pas connu, je tiens à dire qu'ils sont venus avec nous rendre les derniers devoirs à un brave, et je

n'en veux pour preuve que cet insigne que vous voyez briller sur ce coussin.

« Écoutez ses états de service : aux premiers jours d'août le caporal Paul Ménard âgé de 22 ans, quitte avec son régiment, la garnison de Tours. En septembre, il est en Belgique, il fait partie d'un détachement de 32 hommes envoyés en reconnaissance. Les chefs tombent successivement et c'est à lui qu'en dernier ressort échoit le commandement des survivants ; plein de courage et de sang-froid, il les rassemble, les dirige et les ramène au point de départ, - ils n'étaient plus que 6.

« Ce fait d'armes lui valut une citation à l'ordre du jour de l'armée et les galons de sergent.

« Il continue à se battre sans relâche ; en décembre, il est autour d'Ypres, le 19 la lutte est chaude, il se bat bien, quand un obus vient éclater au-dessus de sa tête et le blesse cruellement. Il tombe sur le coup dans le coma d'où il ne sortira qu'au bout de quelques jours après qu'on lui aura élargi la plaie du crâne et extrait un éclat d'obus.

« C'était, je le répète, le 19 décembre ; - cruelle ironie ! - le jour anniversaire de sa naissance.

« Après ce nouveau fait d'armes, le Généralissime lui décerna la médaille militaire avec cette mention: « Très belle attitude au feu. - Très grièvement blessé ».

« Telle fut sa vie de soldat, de soldat brave autant que modeste, car tous ces détails il ne nous les a livrés qu'un à un, sur nos instances, comme à regret, trouvant tout cela naturel et ne valant pas la peine d'être cité.

« A ceux d'entre vous qui l'ont connu, je tiens à dire combien fut vive et spontanée la sympathie dont sut tout de suite s'entourer ici notre blessé.

« Nous aurons longtemps devant les yeux cette physionomie ouverte et franche, cette figure encore enfantine, aux traits doux et réguliers avec ce je ne sais quoi

de mélancolique engendré par la douleur.

« Vous m'avez entendu, à son chevet, comparer cette tête encerclée par les bandes du pansement à une figure de jeune novice, il en avait la douceur.

« Aussi des prodiges de sollicitude et de dévouement, dont j'ai été le témoin, ont-ils été mis en oeuvre et ont-ils doublé nos efforts pour arracher cet enfant à la mort. Hélas ! nous avons été vaincus dans notre lutte pourtant acharnée.

« A vous, pauvres parents, que pourrai-je bien dire ? Vous venez de perdre un fils chéri, un enfant parfait. Votre coeur est déchiré. Vous avez là une blessure que je veux laisser saigner avant de la panser. Vous adoucirez peu à peu votre douleur en songeant que votre fils est mort en brave soldat et j'ajouterai même, en bon chrétien.

« Heureusement, il vous reste un jeune enfant ; à lui, échoit une tâche bien lourde. Il devra, je ne dirai pas, faire oublier son frère, mais le remplacer.

« Qu'il regarde souvent cette médaille que vous allez emporter et qui sera chez vous à la place d'honneur, elle lui aidera à acquérir les qualités et les vertus de votre cher disparu.

« Adieu mon petit ami Ménard !  
Repose en paix !

« Tu as laissé là-bas de nombreux frères en héroïsme qui vengeront ta mort et libèreront ta Patrie. »

07 FÉVRIER 1915.

**Mort pour la patrie.** - Travaillé Raymond, adjudant au 102<sup>e</sup> de ligne, 3<sup>e</sup> compagnie, est décédé le 5 octobre, au Lazaret de Campagne, du 9<sup>e</sup> de réserve à Noyon (Oise), d'une blessure au ventre ; il a été enseveli à Noyon (Oise).

La famille, à laquelle nous adressons nos bien vives condoléances, a été informée du décès de notre brave concitoyen par la Croix-Rouge de Genève.

14 FÉVRIER 1915.

**Bonneval.** - *Journée du 75.* - La vente du petit insigne pour « l'œuvre du soldat au front a produit la somme de 647 fr.

Le Maire adresse ses sincères remerciements aux généreux donateurs ainsi qu'aux dévouées quêteuses : Mmes Chenu, Braquemond, Silly, Dequesne, Bouget, Godard, Farault, Fréon, Chasles et Mlle Jumeau.

**Villiers-Saint-Orien.** - La vente du canon 75 a produit, dans la commune, la somme de 73 francs. Les insignes furent vendus par les fillettes de l'école, auxquelles nous adressons nos compliments ainsi qu'aux généreux donateurs.

21 FÉVRIER 1915.

**Pour sauver son fils.** - La jambe brisée par un éclat d'obus, le jeune Robert Oudin du 25<sup>e</sup> dragons, fils des époux Oudin, anciens boulangers à Bonneval, avait dû subir deux amputations successives, à Cherbourg où on l'avait transporté.

Affaibli par une très grande perte de sang, le malheureux était en danger de mort. Les médecins pensèrent à la transfusion du sang qui seule pouvait le sauver ; un aide-major généreusement se présenta.

Le père du blessé, actuellement retiré à St-Symphorien, rue du Bois-Fleuri, près de Tours, fut prévenu. En présence de la gravité du cas, son coeur de père eut une pensée sublime : prenez mon sang ! dit-il simplement ?

Malgré ses 63 ans, il fut écouté. L'opération pratiquée réussit à merveille. Le pauvre amputé, grâce au dévouement de son père se remet à vue d'oeil, quant à M. Oudin père, déjà rétabli de son affaiblissement passager, il vient de rentrer chez lui tout joyeux d'avoir sauvé la vie de son enfant.

28 FÉVRIER 1915.

**Parmi les braves.** - Nous sommes heureux de reproduire la décision suivante :

« Le 3 février, pendant une démonstration allemande les

lieutenants Ginon et Daudet, les sergents Tarnot, Calmard, Poter, le caporal Beau, les soldats Mose, Devèze Cyprien et Barrot Pierre, de la 7<sup>e</sup> compagnie, ont avec un beau sang-froid et une grande bravoure, traversé sous les feux d'artillerie et d'infanterie un terrain entièrement découvert pour aller occuper une position de combat. Pendant le parcours, 14 hommes de la 7<sup>e</sup> compagnie ont été blessés.

« Le lieutenant-colonel adresse ses plus vives félicitations à ces officiers, sous-officiers et soldats et les propose pour une citation à l'ordre de l'armée ».

Le lieutenant Daudet, auquel nous adressons nos sincères compliments, résida plusieurs années à Bonneval, en qualité de secrétaire à l'Asile d'aliénés.

**Obsèques militaires** - Jeudi dernier, à 2 heures, une nombreuse assistance conduisait à sa dernière demeure le soldat Pierre-Marie Halgand, 41 ans, du 81<sup>e</sup> territorial, décédé à l'hôpital militaire de Bonneval.

Au cimetière, M. Jouanneau maire, a adressé le suprême adieu au vaillant défenseur de la Patrie mort au champ d'honneur.

## Nos Soldats réclament tous

depuis 8 mois sur le front, la Photographie de leur Famille que l'on peut se procurer à Bonneval

**Photographie FILLEUL**

ouverte tous les jours, atelier chauffé, on opère par tous les temps.

Nota. — Pour avoir un grand portrait au crayon fusain, il suffit de remettre une photographie.

07 MARS 1915.

**Bonneval.** - Parmi les familles qui ont fourni de nombreux défenseurs à la Patrie, il convient de citer, tout particulièrement, celle de M. Frédéric Chevillet, ancien charpentier, à Bonneval, lequel compte actuellement sous les drapeaux neuf de ses fils et dont le dixième, l'aîné, doit recevoir bientôt sa feuille de route. Nos compliments.

**Parmi les braves.** - A la date du 16 février 1915 M. Bigot Roger, caporal fourrier fils du sympathique M. Bigot, ancien vétérinaire à Bonneval, a été cité en ces termes à l'ordre de la 13<sup>e</sup> brigade :

« Au combat du 4 novembre, a assuré la liaison des fractions de la compagnie, malgré un feu violent. »

Sans être une consolation cette citation sera un adoucissement à la grande peine éprouvée par M. et Mme Bigot dont le plus jeune fils, Raymond Bigot, du 168<sup>e</sup> d'infanterie, fut tué à l'ennemi le 30 octobre 1914 au Bois-le-Prêtre, en accomplissant bravement son devoir.

Rappelons aussi que le deuxième fils de M. Bigot, le maréchal des logis René Bigot du 31<sup>e</sup> d'artillerie, très grièvement blessé à Roye, le 27 septembre 1914 est encore actuellement à l'hôpital où il se remet petit à petit de ses multiples blessures. Sa belle conduite et son sang-froid dans les combats auxquels il prit part lui avait valu d'être proposé pour le grade de sous-lieutenant.

Nous apprenons également que le sergent-fourrier Pierre Gouache de la 1<sup>er</sup> compagnie du 102<sup>e</sup> d'infanterie, a été cité à l'ordre de la 13<sup>e</sup> brigade, le 16 février 1915 avec cette mention :

« A toujours eu une belle conduite au feu et a été blessé le 4 novembre 1914. »

Parti caporal et nommé sergent fourrier au front, Pierre Gouache, originaire de Bonneval, est le beau-fils et fils de M. et Mme Moreau-Travaillé, cordiers à Bonneval.

**Obsèques militaires.** - Le 27 février dernier, est décédé à l'hôpital militaire de Bonneval, le caporal fourrier Albert James, 21 ans, du 103<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de Saint-Hilaire-de-Briouze (Orne), dont les obsèques eurent lieu lundi matin au milieu d'une nombreuse assistance.

14 MARS 1915.

**Mort au champ d'honneur.** - Grièvement blessé au cours d'un combat, le 25 février dernier, Fernand Amiot du 102<sup>e</sup> d'infanterie, fils de M. Amiot, ancien commerçant à Bonneval, a succombé le jour même à ses blessures.

**A l'ordre du bataillon.** - Deux enfants de Bonneval, actuellement au front : Deville René et Lochet André, tous deux du 26<sup>e</sup> bataillon 3<sup>e</sup> compagnie de chasseurs à pied, ont été cités, avec un de leur camarade, à l'ordre du bataillon pour le motif suivant : « Se sont brillamment conduits au cours d'une contre-attaque ».

Nos bien vives félicitations à ces deux braves.

11 AVRIL 1915.

**Mort au champ d'honneur.** - Grièvement blessé, à l'ennemi et transporté à l'hôpital militaire de Verdun, M. Émile Hateau, entrepreneur de couvertures à Bonneval, a succombé à ses blessures. Nous exprimons à sa famille nos vives condoléances.

**Saint-Maur.** - Mort au champ d'honneur : l'un de nos dépositaires, M. Paul Fillon, 36 ans, débitant à La Touche, commune de Saint-Maur, caporal au 102<sup>e</sup> d'infanterie, a succombé, ces jours-ci, à l'hôpital militaire d'Alençon où il était en traitement depuis cinq mois pour blessures reçues à l'ennemi. Ses obsèques ont eu lieu jeudi dernier à Saint-Maur, au milieu d'une nombreuse affluence. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

18 AVRIL 1915.

**Saint-Maur.** - Nous avons relaté dans notre précédent numéro les obsèques du caporal Paul Fillon, décédé des suites de blessures de guerre, le 5 avril 1915. Voici les discours prononcés sur la tombe de ce vaillant défenseur de la Patrie :

*Discours de M. Gasselin, sergent-major de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers :*

Mesdames, Messieurs,

Au nom des Sapeurs-Pompiers de la commune de Saint-Maur, ou il ne comptait que des amis, je remplis le pénible devoir de dire un dernier adieu, au sapeur Paul Fillon, caporal au 102<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Blessé au Champ d'Honneur au commencement de novembre, il fut envoyé à l'hôpital d'Alençon où, malgré les bons soins qui lui furent donnés, la mort impitoyable l'a enlevé à l'affection de sa famille et de tous ses amis.

Caporal Paul Fillon ton nom restera inscrit sur le Livre d'Or de la commune de Saint-Maur où tu seras avec tes camarades tombés au Champ d'Honneur le symbole de l'héroïsme de cette époque.

Caporal Fillon Paul, au nom de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Saint-Maur je te dis : Adieu ! Adieu !

*Discours de M. Lambert, instituteur :*

Mesdames, Messieurs,

Avant que cette tombe ne se referme pour toujours, permettez-moi d'adresser un dernier Adieu à celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure.

L'impression de tristesse laissée par la mort des vaillants soldats : Lemaire Gaston, Rousseau Morice, Bouthemy Julien, Blanvillain Marius, n'était pas encore dissipée qu'une triste nouvelle parvenait lundi matin à Saint-Maur, Fillon Paul venait de succomber à l'hôpital militaire d'Alençon.

Grièvement blessé le 4 novembre dernier, après 5 mois de souffrances inouïes que son corps ne put surmonter, il est la victime du devoir patriotique, devoir au nom duquel tant de Français ont fait le sacrifice de leur vie.

Que les marques de sympathie de la nombreuse assistance qui m'entoure soient un adoucissement à la grande douleur de sa tendre épouse, de sa chère petite fille, de ses chers parents et

de toute sa famille.

Fillon Paul, notre regretté ami à tous ; Adieu ! Adieu !

Toujours nous garderons votre souvenir glorieux ! Vive la France !

**Alluyes.** - Journée scolaire serbe : La collecte faite parmi les élèves des écoles d'Alluyes a produit la somme totale de 40 fr. se répartissant ainsi : 15 fr. pour l'école de garçons et 25 fr. pour l'école des filles. Cette somme a été remise à M. le directeur de l'école primaire supérieure de Bonneval chargé de centraliser les fonds pour le canton.

25 AVRIL 1915.

**Bonneval.** - Nous apprenons, avec plaisir, que M. Daudet, anciennement secrétaire à l'Asile d'Aliénés de Bonneval, et directeur de la préparation militaire à « La Bonnevalaise » vient d'être promu capitaine au 110<sup>e</sup> d'infanterie et cité, en ces termes à l'ordre du corps d'armée : « Belle attitude au combat du 3 février, où, grâce à son énergie et ses qualités de commandement il a conduit en bon ordre son peloton à une tranchée de première ligne, sous un feu intense ». Nous lui exprimons nos vives félicitations.

**A l'ordre de la brigade.** - Le sous lieutenant André Guillaumin, du 102<sup>e</sup> d'infanterie, fils de M. Guillaumin, rue de Châteaudun à Bonneval, a été cité à l'ordre de la 13<sup>e</sup> brigade avec cette mention : « A constamment fait preuve de courage au feu ; a été blessé ». Nous lui adressons nos vives félicitations.

**La mort d'un brave.** - Nous avons signalé, dans notre numéro du 11 avril, la mort au champ d'honneur de notre concitoyen, M. Hateau Émile, entrepreneur de couvertures à Bonneval. A cette inscription au Livre d'Or ouvert dans nos colonnes, nous ajouterons ce passage d'une réponse adressée, par le Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire de Verdun, à M. le docteur Larrieu, lui demandant (au nom de la

famille) confirmation du décès.

En réponse à votre lettre, en date du 4 avril, j'ai le regret de vous confirmer la mort du soldat Hateau Emile-Valentin, entré le 20 mars, à l'Hôpital Militaire de Verdun, atteint d'un coup de feu à la face postérieure de la cuisse gauche et qui a succombé aux complications de cette blessure le 25 mars. Il a vu venir sans défaillance la mort qu'il avait courageusement affrontée sur le champ de bataille et il s'est éteint sans souffrances ; il est mort en bon et brave soldat ».

02 MAI 1915.

**Bonneval.** - Internés à l'asile de Bonneval, deux militaires, les nommés Collette Alexandre, 26 ans mécanicien et Nyon Paul, 24 ans, cimentier, ont réussi à tromper la surveillance de leurs gardiens pour prendre la clef des champs.

Rejoints le surlendemain, par les gendarmes, près du parc de Bouthonvilliers, ils ont déclaré que se croyant guéri, ils s'étaient évadés pour rejoindre leurs dépôts afin de retourner au front.

Ils ont été à nouveau confiés aux bons soins de M. le docteur Déricq, directeur de l'asile, lequel jugera quand leur état permettra de les envoyer reprendre leur place parmi nos braves poilus.

**État-civil (Décédés)**

Du 26. - Henri Georges Leroux, célibataire, soldat au 101<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 18 ans, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe).

09 MAI 1915.

**Bonneval.** - La matinée donnée dimanche dernier, à Bonneval, au profit des blessés de l'hôpital militaire par leurs camarades, avec l'autorisation de la municipalité, a été très réussie.

La partie concert dont s'acquittèrent, tout à leur honneur : MM. Bouyer, Faure, Berten, Leconte, Moreau, Delorme et Bouin obtint un vif succès, mais le clou de cette patriotique réunion – laquelle avait pour but d'ajouter un peu au bien-être de nos chers

blessés – fut la gentille comédie de Labiche « Le voyage de M. Perrichon », interprétée d'une façon parfaite par Mmes Rose France, Dupéty et MM. Delorme, Charriat, Humbert, Deltombe, Abline, Baccary, Bachot, Philippe, Dupéty, Bouin, Berten, que nous félicitons bien vivement.

A tous, de même qu'aux gracieuses vendeuses du programme et quêteuses dont la fructueuse recette sera un bien doux baume aux blessures de nos vaillants poilus, nous crions : bravo et merci !

**Promotion Militaire.** - Nous apprenons, avec plaisir, que notre concitoyen M. Maurice Richard, dont les parents habitent rue de la Grève à Bonneval, vient d'être promu sous-lieutenant au 102<sup>e</sup> d'infanterie, après une nouvelle et deuxième citation à l'ordre du jour. Nos compliments au nouveau sous-lieutenant qui doit être proposé pour la médaille militaire.

**Un brave reçoit la médaille militaire.** - Une touchante cérémonie a eu lieu vendredi dernier, à deux heures et demie à l'hôpital militaire auxiliaire n°26, de Bonneval.

Il s'agissait de la remise de la médaille militaire au soldat de 1<sup>e</sup> classe Bouzian Ahmed du 3<sup>e</sup> régiment de zouaves.

MM. Jouanneau, maire ; Aveline et Singlas adjoints ; Peigné, conseiller d'arrondissement ; la plupart des conseiller municipaux et des fonctionnaires de la ville, les sociétés de gymnastique, une délégation des vétérans et de nombreux bonnevalais, assistaient à cette patriotique cérémonie qui s'est déroulée dans la cour de l'hôpital, en présence des blessés, de tout le personnel et des enfants des écoles.

Au commandement de garde à vous, le général Révèrard, commandant la place de Chartres, s'avança vers le soldat Bouzian, encadré de ses camarades entre les drapeaux des Sociétés présentes

et, épinglant sur sa poitrine de brave la médaille militaire, lui donna l'accolade en rappelant ce texte de sa citation à l'ordre du jour :

« Bouzian Ahmed, zouave de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> bis de zouaves, dès que le fourneau de mine eut explosé et que la compagnie eut occupée la tranchée ennemie, a, malgré un feu très violent d'infanterie et d'artillerie de tous calibres, assuré en terrain découvert la liaison entre la tranchée ennemie occupée par la compagnie de la tranchée française jusqu'à ce que l'on ait pu créer un boyau reliant les deux tranchées. A été blessé assez grièvement en portant un ordre pour la cinquième fois ».

Ajoutant ensuite que le nouveau décoré avait eu l'un de ses frères grièvement blessé à l'ennemi et que son père, ancien lieutenant de l'armée française était lui même un mutilé de 1870, le général Everard remit au zouave Bouzian, une lettre personnelle de félicitations que lui adressait le général Maud'huy.

A l'issue de cette cérémonie le général passa en revue les blessés auxquels il adressa de bonnes paroles et, parcourant les salles serra la main de ceux qui n'avaient pu quitter la chambre.

Lentement la foule se retira, vivement émue par ce reconfortant spectacle.

16 MAI 1915.

#### **Bonneval : Un duel et du sport.**

- sous ce titre et la signature de X..., nous lisons, dans « l'Illustration » portant date du 8 mai 1915, un article dont nous reproduisons ce passage :

« Ce beau matin – c'était hier 28

avril – au réveil, dans la pure atmosphère des premières heures, nous vîmes soudain apparaître, venant sur nos lignes de l'arrière, un avion allemand, un albatros. Nos aviateurs montaient une vigilante garde, et, dès que fut signalé l'avion ennemi, le lieutenant de Bernis, emmenant comme observateur le sous-lieutenant Jacquotet, prenait l'espace sur son monoplane Morane, du nouveau type.

« Il manœuvra si habilement que, bientôt, il dominait l'albatros. Le sous-lieutenant Jacquotet, armé d'une carabine, tirait sans relâche. L'observateur allemand, armé d'un pistolet automatique, ripostait avec un égal entrain, si bien que l'hélice du Morane reçut deux balles et qu'une autre balle traversa le fuselage juste entre les deux officiers. Mais aucun organe essentiel ne fut atteint.

« Après un moment de lutte, il devint manifeste que l'appareil français prenait sur son adversaire un réel avantage. Il était plus rapide et mieux piloté. L'ennemi se sentit vaincu, forcé d'atterrir. Il descendit non loin de la grande route de Reims à Soissons, entre Gueux et le Thillois, à 10 kilomètres environ à l'ouest de Reims. Avant de toucher terre, pour bien indiquer qu'il se rendait, le passager jeta ses armes par-dessus bord. Dans le même temps, le Morane le survolait à moins de dix mètres et, décrivant autour de lui un cercle, venait atterrir avec une merveilleuse aisance à côté de lui, sur la même ligne. Déjà les deux officiers allemands avaient sauté à terre et levaient les bras.

Leurs adversaires les rejoignaient aussitôt, leur tendaient la main et

commençaient à leur poser des questions.

« Une automobile du camp d'aviation voisin arrivait un moment après. Le lieutenant de Bernis y fit monter ses deux captifs pour les conduire au quartier général de l'armée ».

L'un de ces braves que nos lecteurs ont facilement reconnu, quoique son nom fut mal orthographié, est notre concitoyen M. Paul Jaccottet, auquel nous adressons, de même qu'au lieutenant de Bernis, nos bien vives félicitations.

30 MAI 1915.

**Montboissier.** - Citation à l'ordre du 4<sup>e</sup> corps d'armée : « Pasquier Clément, soldat au 102<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a montré la plus grande énergie au cours des différentes attaques des 24, 25, 26 février, a été blessé ». Nos compliments.

**Sancheville.** - Sont cités à l'ordre du jour les deux braves dont les noms suivent :

De la brigade, Prieur Paul, 1<sup>er</sup> sapeur au 8<sup>e</sup> génie : « comme chef d'équipe téléphonique d'un secteur, pendant plus de quatre mois a rendu les services les plus appréciés et a su, par son courage et son sang-froid, assurer le bon fonctionnement de son réseau et la continuité des communications malgré de fréquents bombardements. »

Du bataillon, Dolléans Alcime, soldat au 26<sup>e</sup> chasseurs à pied : « s'est distingué dans l'occupation de postes dangereux comme dans l'exécution de missions périlleuses, en patrouille ou dans la pose de défenses accessoires. »

Félicitations à ces deux poilus.

**Appel à Cotisation :** la cotisation annuelle est de 12 €

**Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association, c'est la partie la plus importante de notre budget !**

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**